

**Contre toutes économies au
détriment des salariés malades
et personnes dépendantes**



Grande Manifestation

le 25 juin 2018 à 12h30

Place des Martyrs - Luxembourg



Plus d'informations :

www.lcgb.lu

Le LCGB dénonce la politique antisociale du Ministre de la Sécurité Sociale et du Ministre du Travail :

- Depuis décembre 2013 (avec l'entrée en fonction du gouvernement actuel) : aucune avancée sociale pour personnes malades, reclassées ou dépendantes.
- « Solutions miracles » annoncées en printemps 2018 = uniquement et exclusivement motivées par l'arrivée des élections législatives (octobre 2018).
- Changement législatif en matière de 78 semaines de maladie, de reclassement professionnel et d'assurance dépendance = peu probable avant l'été 2018.



STOP aux pertes salariales pour les personnes en reclassement professionnel

Réforme entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2016 :

- maintien des situations de pertes de revenus dans le cadre du reclassement interne (*p.ex. retards de paiement en cas de reclassement interne, déduction immédiate de toute augmentation salariale de l'indemnité étatique*) ;
- retrait de l'indemnité étatique des personnes se trouvant depuis des années en reclassement externe, sans garantie de réintégration sur le marché du travail.

Revendications LCGB :

- arrêt de toute perte de revenu ;
- révision complète de la procédure de reclassement externe (*réintégration sur le marché du travail ou mise en invalidité après 2 ans*).



STOP à la résiliation automatique du contrat de travail après 78 semaines de maladie

4 années sans solution acceptable pour les personnes gravement malades :

- nombreux essais du Ministre de la Sécurité Sociale de régler la problématique par un « délai de grâce » conditionné par une démarche administrative ;
- « solution miracle » du Ministre de la Sécurité Sociale : report de la guillotine sociale de 52 à 78 semaines.

Revendication LCGB :

Suppression de toute limite légale, qui entraîne une résiliation automatique du contrat de travail pour raison de maladie.



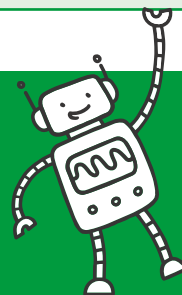
STOP aux économies budgétaires au détriment des personnes dépendantes

« Zukunftspak » applicable au 1^{er} janvier 2015 et réforme entrée en vigueur au 1^{er} janvier 2018

- = pilotage par objectifs financiers :
- suppression des courses-sorties ;
 - détérioration des prestations pour personnes atteintes d'une démence ou d'un handicap grave (*limitation du droit individuel des activités d'appui à l'indépendance (AAI) à 5 heures / semaine*).

Revendications LCGB :

- révision de la loi ;
- pas de restrictions de la qualité des soins selon des critères budgétaires.



Grande Manif
le 25 juin 2018 à 12h30
Place des Martyrs - Luxembourg